

Arrêté n° DIPLE/2020/1

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance N°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment le III de son article 1^{er} ;

Vu la loi N° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment ses articles 9-1 et 10 ;

Vu le décret N° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la délibération du Conseil Général N° DGAS/DLES/PD/MIL/358 du 15 Décembre 2003 relative au protocole d'accord entre le Département du Nord et les associations caritatives ;

Vu le budget départemental pour 2020 (opération GDA N°12002OP014 - N° d'enveloppe 12002E15)

Vu les dossiers de demande de subvention présentés

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Il est attribué aux 10 associations reprises au tableau figurant en annexe 1 au présent arrêté, des subventions de fonctionnement pour un montant total de 218 848 € au titre de la politique de soutien financier aux associations caritatives.

Le montant attribué à chaque bénéficiaire, ainsi que son territoire d'intervention sont portés au même tableau.

ARTICLE 2 : Si la subvention attribuée dans le tableau figurant en annexe 1 est supérieure à 23000 €, son versement effectif ne pourra intervenir qu'après la signature d'une convention entre le Département et l'association bénéficiaire, en application de l'article 10 de la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Département ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal

administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés ainsi qu'à Monsieur le Payeur Départemental, affiché à l'Hôtel du Département et publié au Recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Lille, le **29 AVR. 2020**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Jean-René LECERF
Président du Département du Nord

Annexe 1. RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS PROPOSEES EN 2020 (ARRETE DIPLE-2020-1)

| OPERATEUR | Financement 2019 | MONTANT PROPOSE | Territoire | Décision de la Commission Permanente |
|---|---------------------|---------------------|---|--------------------------------------|
| Banque Alimentaire du Nord | 63 823,00 € | 63 823,00 € | département | 63 823,00 € |
| Secours Populaire Français (SPF) | 75 672,00 € | 75 672,00 € | département | 75 672,00 € |
| Secours Catholique délégation Nord Cambrai | 9 927,00 € | 9 927,00 € | arrondissements du sud du département | 9 927,00 € |
| Secours Catholique délégation Lille | 10 000,00 € | 10 000,00 € | Territoire métropole Nord-Ouest, Sud-Est, Métropole Lille | 10 000,00 € |
| Croix Rouge Française Unité locale de Lille | 11 900,00 € | 11 900,00 € | Lille, Wattignies, | 11 900,00 € |
| Restaurants du Cœur région Dunkerquoise | 8 835,00 € | 8 835,00 € | Dunkerque | 8 835,00 € |
| Restaurants du Cœur de Sambre Avesnois | 6 500,00 € | 6 500,00 € | Avesnois | 6 500,00 € |
| Emmaus-Famille Wambrechies | 7 220,00 € | 7 220,00 € | Wambrechies | 7 220,00 € |
| Fondation Abbé Pierre - Boutique Solidarité | 11 100,00 € | 11 100,00 € | département | 11 100,00 € |
| SOCIETE ST VINCENT DE PAUL - Conseil Départemental Lille Nord | 13 871,00 € | 13 871,00 € | département | 13 871,00 € |
| TOTAL GENERAL | 218 848,00 € | 218 848,00 € | | 218 848,00 € |